

PROJET ASSOCIATIF

MAISON DES SOURDS DU SUD-OUEST

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| ➤ INTRODUCTION..... | 2 |
| ➤ LES VALEURS..... | 2 |
| ➤ RAPPEL HISTORIQUE..... | 3 |
| ➤ REMERCIEMENT..... | 3 |
| ➤ ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION..... | 4 |
| ➤ TERRITOIRE D'INTERVENTION ET POSITIONNEMENT..... | 5 |
| ➤ PROJET ASSOCIATIF 2018/2021 | 6 |
| ➤ PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'ASSOCIATION | 7 |
| ➤ STRATÉGIE DE FINANCEMENT | 9 |

➤ INTRODUCTION

L'association des Sourds du Sud-ouest, créée en 1976 sous le nom de « Maison des Sourds de Pau et d'aquitaine » est une association Loi 1901 dont le siège social est situé à Pau.

Elle a vu le jour grâce à des personnes sourdes ou sensibles à la cause des Sourds.

Elle développe dans le grand sud-ouest des activités culturelles, actions sociales, projets professionnels, suivis scolaires, formation, sensibilisation conformément aux valeurs de l'association, à la diversité et l'évolution des situations. Ceci avec souplesse et disponibilité.

➤ NOS VALEURS

RESPECT

Ouverture à l'accueil, l'écoute, le conseil et suivi de tout type de surdité en plaçant la personne au centre de son projet de vie et ainsi favoriser son autonomie.

LOYAUTÉ

Conserver sa dignité, son droit à la différence, son droit au bien être physique et moral, son droit à l'information et privilégier ses capacités.

SOLIDARITÉ

Les personnes sont accompagnées selon leur besoins en bénéficiant d'une écoute même dans une situation de grande fragilité, dans le but de développer des relations de solidarité entre les usagers, les familles, les professionnels par l'entraide et promouvoir ainsi un esprit d'équipe favorable à la réalisation des missions de chacun.

ENGAGEMENT

Nous partageons des convictions profondes qui structurent notre vision de l'engagement citoyen qui sert le bien commun.

➤ **RAPPEL HISTORIQUE**

1976 : création de l'association à la demande des Sourds de Pau et des alentours dans le but de se réunir pour resserrer les liens de fraternité et l'organisation d'activités de tourisme.

1977 : créations d'activités sportives à l'attention des Sourds du département en relation avec les fédérations délégataires et la Fédération sportive de France. Sports organisés : football, rugby, tennis, cyclisme, tennis de table, ski, boules lyonnaise et pétanque.

1981 : attribution permanente des locaux par la municipalité de Pau. Mise en place d'un centre d'accueil et de renseignements pour les Sourds de naissance.

1985 : création d'animations mensuelles régulières. Organisation de fêtes à l'attention des Sourds et malentendants de Pau et du Béarn.

1990 : création du centre de formation LSF (Langues des Signes Française) et activités hebdomadaires.

1991 : création de débats et conférences sur des sujets d'actualités avec la présence d'interprète en LSF.

1992 : création d'une commission « jeune » ayant pour objet de faire participer cette catégorie de population sourde aux activités du centre, les aider à trouver un stage ou un emploi, favoriser les rencontres entre jeunes, entendants et sourds. Création d'une équipe pour écouter, conseiller et favoriser leur réussite. Co fondateur et Co gestionnaire d'un atelier protégé dans le Tarn.

1994 : création d'un service d'interprètes, d'écrivains publics, de conseils en gestion de budget, réponses aux demandes administratives et suivi de dossiers.

1996 : création d'un service d'information, de conseil et d'installation dédié aux aides techniques à l'attention des Sourds de naissance et malentendants.

2009 : embauche d'un salarié pour le service social et interface de communication LSF.

2014 : création d'activités de cafés-signes.

2015 : création d'un « showroom » de matériels adaptés aux sourds et malentendants.

2018 : embauche d'une troisième salariée au service traduction.

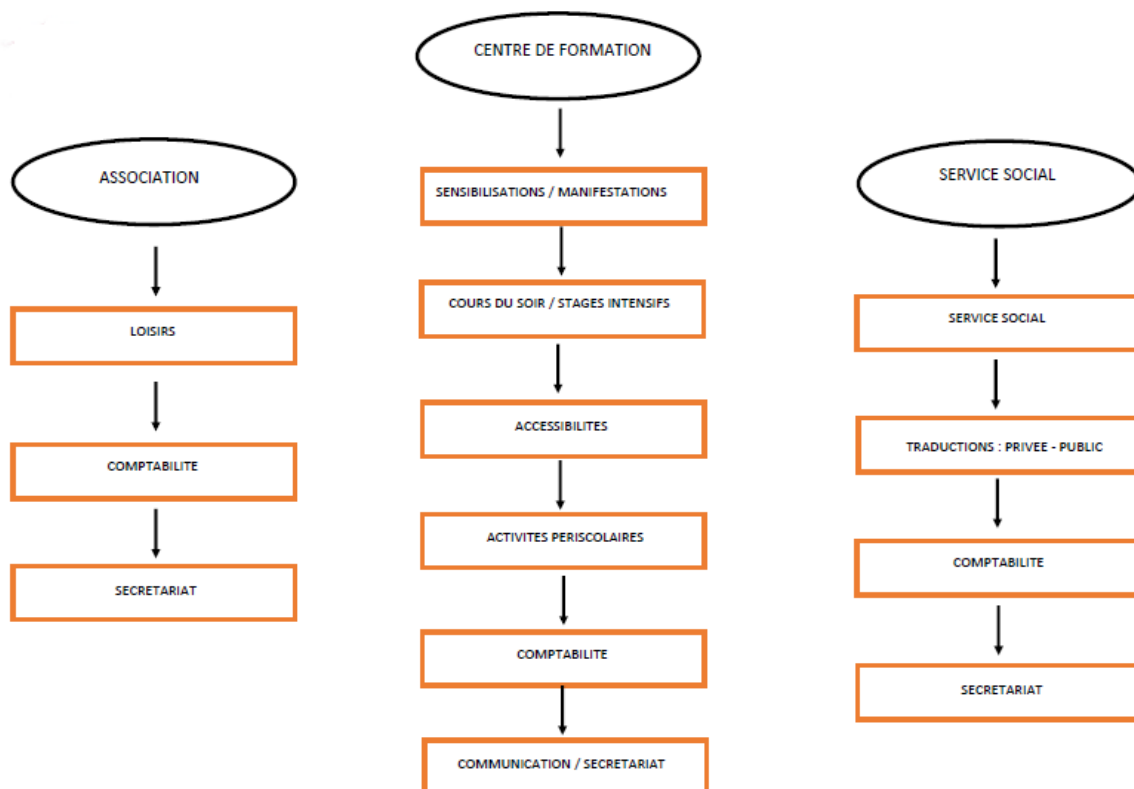
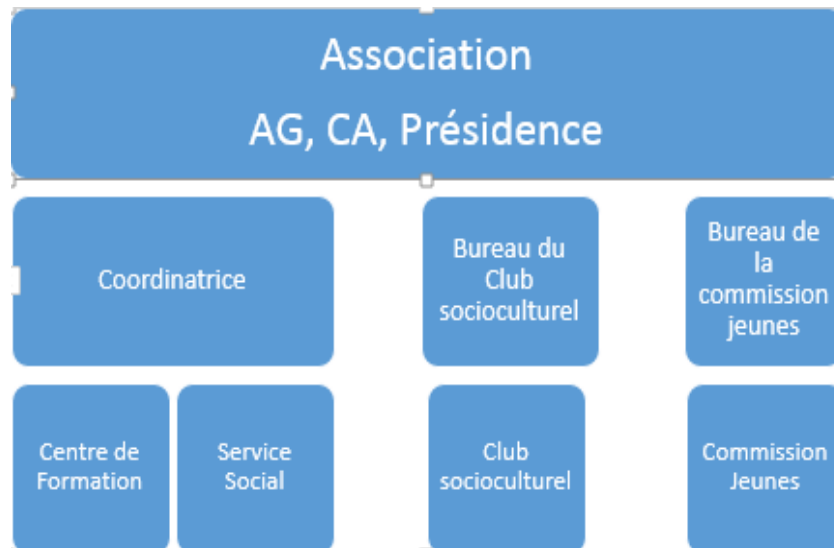
➤ **REMERCIEMENT**

Cette présentation historique de l'association serait incomplète si nous ne rendions pas hommage à un fondateur qui a défendu les intérêts de l'association, porté ses valeurs et incarné la philosophie d'intervention et l'exigence au quotidien pour la promotion des droits des personnes : Monsieur GIRIN Georges qui nous a quitté en 2013.

➤ ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION

L'association est dirigée par un Conseil d'administration et les membres du bureau et sa présidence.

Le centre de formation et le service social sont deux entités rattachées à l'association, animées par une équipe de professionnels qualifié et diplômé gérées par une coordinatrice.



➤ **TERRITOIRE D'INTERVENTION ET POSITIONNEMENT**

Initialement créée à Pau, la maison des Sourds à progressivement élargie son territoire d'intervention aux départements des Pyrénées Atlantiques ainsi qu'aux départements voisins comme celui des Landes, du Gers et des Hautes Pyrénées (relevant de la région Occitanie). Le territoire couvert est donc le Sud-ouest. De manière à mieux affirmer l'ancrage territorial sur le département des Pyrénées Atlantiques, il est prévu une ouverture hebdomadaire de nos services sur le pays basque.

L'association en plein développement des activités au niveau du service social et du centre de formation se positionne comme opérateur sous-traitant d'IRSA (Institut Régional des Sourds et Aveugles) pour les départements 64 et 40, et ARIEDA (Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficiants Auditif) pour les villes limitrophes situées dans le 65, concernant le cadre du PPS (Prestation Ponctuelle Spécifique) délégués par l'AGEFIPH. (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)

➤ PROJET ASSOCIATIF 2018/2021

Animer la vie sociale et intergénérationnelle dans le but de favoriser les rencontres et les échanges entre le public entendant et les personnes ayant tout type de surdité et de communication.

La maison des Sourds propose des sensibilisations concernant la Langue des Signes Française.

La sensibilisation est une ouverture importante de l'association sur l'extérieur et permet les rencontres des personnes avec un handicap invisible : la surdité.

L'intervention est adaptée suivant la demande :

- ✓ Le public : enfants, adolescents et adultes entendants, malentendants et sourds de tout âge.
- ✓ Structure : privées et professionnelles.
- ✓ Plan de formation : sensibilisation, activités périscolaires.
- ✓ Budget : consulter la grille des tarifs selon la demande.

Il s'agit d'informer sur la surdité, d'initier à la Langue des Signes et proposer les différents services humains ou techniques. Toutes les interventions sont modulables selon la demande et le projet initial.

Exemples de sensibilisations déjà effectuées :

- ✓ Sensibilisations écoles, entreprises et particuliers avec différents ateliers proposés.
- ✓ Activités périscolaires.
- ✓ Spectacle de fin d'année.
- ✓ Spectacle de chants signés.
- ✓ Cafés signes avec tout public confondu.

MOTIVATION : Faire découvrir une autre manière de communiquer, sans la parole, à travers une communication non verbale par des mimes et des jeux de rôles. Appréhender un autre moyen d'expression que l'oralisation et participer à l'épanouissement et la confiance en soi. Sensibiliser à la Langue des Signes Française avec comme ouverture d'esprit, l'éveil de l'intérêt sur le handicap. Les intervenants sont par équipes mixtes, Sourds et entendants s'unissent pour informer et porter la bonne parole sur La Culture Sourde.

➤ PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'ASSOCIATION

LE CENTRE DE FORMATION

Celui-ci propose avec une formatrice Sourde et diplômée (DPCU-SE, diplôme de 1^{er} cycle d'université spécialisation d'enseignement de la LSF et PE-LSF préparation à l'enseignement de la LSF).

- ✓ Des cours du soir : d'octobre à juin du lundi au jeudi de différents niveaux de 19h15 à 21h15 au centre, pour particuliers et professionnels.
- ✓ Des stages intensifs : durant une semaine, soit 30h par modules de différents niveaux. Ils sont dispensés au centre sur calendriers annuel avec possibilité de proposer des modules en intra.
- ✓ Des cours à destination des familles : possibilités pour les familles découvrant la surdité de leurs enfants d'intervenir au domicile pour l'apprentissage de La Langue des signes au sein de la famille.

LE SERVICE SOCIAL

Le service social est un lieu accueillant des personnes Sourdes et malentendantes et leurs familles.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous.

Objectifs du service :

- ✓ Aide à résoudre des problèmes d'ordre social divers, administratifs, socio-économique en quête d'une meilleure insertion sociale (personnes, familles, salariés....)
- ✓ Facilite la compréhension et la rédaction de courriers.
- ✓ Information, conseils et propositions des dispositifs d'aides existants les mieux adaptés.
- ✓ Oriente vers les organismes compétents.
- ✓ Analyse les situations des besoins des personnes et engage les interventions de médiations nécessaires en fournissant une aide et un soutien par le biais de courriers et de démarches.
- ✓ Constitution des dossiers de demande d'aide sociale et en effectue le suivi administratif.

- ✓ Aménagement des logements avec du matériel adaptés ainsi que pour les structures.
- ✓ Aménagement du poste de travail.
- ✓ Demande de devis, livraisons et installation du matériel.
- ✓ Développer et animer des partenariats avec divers services sociaux et associations...
- ✓ Assurer les interprétations demandées par les structures, administrations et les personnes Sourdes.

➤ STRATÉGIE DE FINANCEMENT

La stratégie de financement et de développement est prévue sur les 3 prochaines années.

Pour les activités du club Socioculturel et de la commission Jeunes, la stratégie de financement est principalement basée sur l'autofinancement des activités par les personnes qui y participent et qui payent leur quote-part. A ce premier type de financement s'ajoutent des dons résultants de conventions de partenariat local, de subventions ponctuelles (Caisse d'assurance maladie via les financements Défi pour les jeunes, les dons ou subventions reversées par les banques, les subventions de consommables par le Crédit Mutuel etc.)

Pour les activités du centre de formation et du service social, la stratégie de financement consiste :

- ✓ A vendre des prestations, suite à notre positionnement comme opérateur sous-traitant de l'ARIEDA (Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficiants Auditif), IRSA (Institut Régional des Sourds et Aveugles) et éventuellement ARSEEA (organisations régionales qui interviennent dans le cadre de mandat d'exécution de mesures d'accompagnement social de type PPS (Prestation Ponctuelle Spécifique) , principalement financées par l'AGEFIPH).
- ✓ A recevoir les revenus des activités de formation, versés par les OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé), les structures qui passent des commandes de formation, les paiements des particuliers en formation, pour les activités du centre de formation.
- ✓ A recevoir des subventions en reconnaissance du travail d'accompagnement social déjà effectué « gracieusement » pour par exemple le CCAS et la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) en ETEC : (équipe technique d'évaluation conventionnée de la surdité). Subvention CCAS (centre communal d'action sociale) de Pau pour l'accompagnement social, subvention CCAS de Tarbes pour la tenue d'une permanence à Tarbes.
- ✓ Partenariat avec l'éducation nationale dans le cadre du PEJS (Pôle d'enseignement des jeunes sourds) et du catalogue de référence des associations validées pour intervenir dans les lycées et collèges.